

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 12

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

Dans les temps difficiles que nous vivons, une évidence s'impose: l'amélioration sans précédent du bien-être – tant général que de la plupart de nos concitoyens – dont nous avons bénéficié depuis près d'un demi-siècle marque le pas. Ayant souvent vécu au-dessus de nos moyens, confiants dans les vertus d'une croissance illimitée, nous voici appelés à celles du renoncement.

Mais voilà: tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Face aux dizaines de milliers de chômeurs et à la perspective d'autres «restructurations», il y a des institutions qui se portent très bien et comptent bien se porter mieux encore. Dans un récent communiqué publié par une grande banque, on apprend que pour elle, un rendement de 7,4% sur le capital investi est considéré comme insuffisant (nombre de PME peuvent rêver), le but à atteindre étant de 10% au moins. Je ne vois aucune objection à viser la rentabilité des investissements, mais dans un environnement où un minimum de solidarité serait perceptible. Cette dernière devrait s'exercer sur deux plans: la modération quant aux buts visés et la participation à la lutte contre la crise de l'emploi.

Un exemple, également proposé dans la publication d'une grande banque, illustre le décalage entre le raisonnement du banquier et celui de l'entrepreneur (au sens général du terme: celui qui entreprend de *faire*, de produire quelque chose). On cite le cas de deux frères, qui investissent ensemble un million dans une fabrique, qui ne rapporte que 3% par an sur la somme investie (on est fondé à admettre que le salaire des frères, dont j'imagine qu'ils travaillent dans leur entreprise, n'est pas compris dans cette somme). Survient un promoteur immobilier qui leur offre du 6%. Conclusion de l'auteur: ils seraient bien bêtes de ne pas vendre leur usine, qui sera démolie. Le fait que X employés seront envoyés au chômage et que notre pays sera privé d'un produit valable (la qualité n'étant pas forcément liée à une rentabilité immédiate), voire d'un excellent objet d'exportation, n'entre pas dans les considérations de cet économiste - distingué, comme ils le sont tous. Mieux: une fois qu'il a consenti ses prêts, le banquier n'a guère à se soucier du fait que le bâtiment administratif qui remplacera l'usine restera vide pendant une ou plusieurs années, démentant la promesse d'un rendement de 6%...

On comprend dès lors les infinies difficultés rencontrées par nombre d'entrepreneurs désireux de réaliser leurs projets, notamment dans le domaine des nouvelles techniques, en fondant leur propre entreprise. Le capital-risque n'a jamais vraiment enthousiasmé nos banquiers.

On laissera à d'autres que les économistes et les banquiers le soin d'imaginer avec nostalgie le parti productif qu'on pourrait tirer d'un gel de quelques années – le temps de s'adapter aux nouvelles circonstances – de l'augmentation de 2,6% du rendement du capital investi dans les banques.